



Règlement MX 2 temps trophée Christian BAGEOT

Clauses Administratives

Les participants et leurs accompagnateurs s'engagent à respecter le protocole sanitaire français en vigueur le week-end de la manifestation.

Définition:

Compétition destinées aux pilotes munis de motos tout terrain avec des moteurs 2 temps de 125cc à 500cc. Les pilotes français ou étrangers doivent être en possession d'une licence FFM à l'année ou à la journée.

Engagements:

Les engagements se feront en ligne sur le site engage-sports du 15 avril au 29 mai 2021 inclus. Le montant de l'engagement est de 35 euros (location transpondeur inclus, entrée gratuite pour les accompagnateurs et le public, parking gratuit, ...).

Accueil :

- Un seul véhicule est accepté par pilote dans le paddock. Les autres véhicules devront être stationnés sur le parking spectateurs le plus proche situé dans l'enceinte du circuit (à 200 mètres).
- Les allées du parc coureur doivent impérativement rester dégagées.
- Des douches chaudes sont à la disposition des pilotes et accompagnateurs.
- Une aire de nettoyage pour les motos est à disposition.
- Les pilotes repartent avec leurs déchets.

Contrôles administratifs avant l'épreuve:

OBLIGATION de passer au contrôle administratif avant le contrôle technique.

Ouverture samedi de 16h00 à 19h00 et dimanche de 7h00 à 8h00.

Les panneauteurs devront présenter leur licence en même temps que le pilote afin d'obtenir le laissez passer autorisant l'accès à la zone dédiée. Toutes autres personnes seront exclues de cette zone.

Chaque pilote devra:

- Présenter personnellement sa licence FFM NCO, NJ3C (MAT non autorisée).
- Possibilité d'une licence à la journée (LJA1) qui doit être prise au préalable sur le site de la FFM <https://pratiquer.ffmoto.org/licence-une-manifestation>

Avant l'épreuve, il faut remplir le formulaire sur le site FFM, y joindre un certificat médical (de moins d'un an) d'aptitude à la pratique du motocross en compétition et prévoir le paiement en ligne de 75 euros. Il faut ensuite l'imprimer pour le présenter aux organisateurs. Apportez également le certificat médical et une pièce d'identité.

- L'âge minimum requis pour participer à une compétition dans cette catégorie est de 13 ans (pour une 125cc). Les pilotes mineurs devront présenter une autorisation parentale pour participer à cette manifestation.
- Avoir pris connaissance du règlement particulier et réglé son inscription à l'avance.

Contrôles techniques avant l'épreuve:

Le pilote doit obligatoirement se présenter avec sa moto ainsi que son casque et ses protections pectorale et dorsale. Si l'équipement ne répond pas aux normes lors du contrôle, le pilote ne pourra pas prendre part aux essais et à la compétition. Ce matériel pourra être consigné jusqu'à la fin de l'épreuve puis rendus.

Le pilote d'une machine présentant une anomalie lors d'un contrôle technique ou un point hors règlement décelé par le contrôleur technique en sera averti. Le pilote devra alors mettre sa machine en conformité et la présenter à nouveau au contrôle technique.

Transpondeur : le pilote licencié à l'année laissera sa licence comme caution.

Le licencié à la manifestation doit prévoir une pièce d'identité valide en échange du transpondeur.

Les transpondeurs doivent être rendus à l'arrivée de la dernière course.

Si besoin, prévoir l'achat d'un support et d'une goupille.

Contrôle technique après l'épreuve:

Devront être présents les commissaires techniques, les pilotes et les mécaniciens concernés.

Lors d'un démontage, les deux premières machines plus une tirée au sort seront contrôlées.

Tous refus de présenter une machine au contrôle technique entraîne la disqualification après décision du directeur de course et ne donne aucun droit de remboursement des frais, quels qu'ils soient (déplacement, engagement....) Le directeur de la course est responsable de l'application du règlement.

Réclamation:

Toute réclamation devra être présentée par écrit par un pilote licencié, dans la demi-heure qui suit l'affichage des résultats, moyennant le paiement de 75€ qui lui sera rendu si la réclamation s'avère justifiée.

Essais:

1 séance d'essais libre/chronométrée de 5+10 minutes est prévue le dimanche matin.

1 tour minimum obligatoire pour chaque pilote.

Courses, classements:

Les pilotes doivent se présenter au parc d'attente au minimum 10 minutes avant l'heure du départ.

Le nombre d'engagés est limité à 45 pilotes.

3 manches de 15 minutes sont prévues et le classement général se fera par cumul des points des manches selon le barème : 1^{er} : 25 points, 2^{ème} : 22 points, 3^{ème} : 20 points, 4^{ème} : 18 points, 5^{ème} : 16 points, 6^{ème} : 15 points, 7^{ème} : 14 points, 8^{ème} : 13 points, 9^{ème} : 12 points, 10^{ème} : 11 points, 11^{ème} : 10 points, 12^{ème} : 9 points, 13^{ème} : 8 points, 14^{ème} : 7 points, 15^{ème} : 6 points, 16^{ème} : 5 points, 17^{ème} : 4 points, 18^{ème} : 3 points, 19^{ème} : 2 points, 20^{ème} : 1 points

NE SERA PAS CLASSE le coureur qui n'a pas franchi la ligne d'arrivée. En cas d'ex æquo au classement général d'une épreuve, on tiendra compte du classement à l'arrivée de la dernière manche.

Récompenses:

Les 3 premiers doivent obligatoirement être présents à la remise des prix.

Accident :

Un pilote blessé doit être vu par le médecin de l'organisation. La déclaration d'accident doit être adressée, dans les 10 jours qui suivent, directement auprès de l'assurance.

<https://ffm.ffmoto.org/media/document/assurance-declaration-daccident-papier>

TOUT PILOTE QUI NE RESPECTERA PAS LES ORDRES DU DIRECTEUR DE COURSE OU DES COMMISSAIRES SERA DÉCLASSE DE LA MANCHE.

TOUTE DECISION PRISE AVEC LE DIRECTEUR DE COURSE, LE JURY, LES DIRIGEANTS DE CLUB ET LES CONTROLEURS TECHNIQUES SERA FERME ET DEFINITIVE EN CAS DE LITIGE LORS DES COURSES.

TOUTES INSULTES ENVERS LES OFFICIELS ET LES BENEVOLES (DIRECTEUR de COURSE, COMMISSAIRES, CHRONOMETREURS, SECRETARIAT, BUVETTES, SECOURISTES, PARKING...) ENTRAINERA LA DISQUALIFICATION DU PILOTE.

PILOTE :

- Casque en bon état et homologué (lunettes conseillées) aux normes du Règlement Technique National (RTS) en ligne sur le site de la FFM.
- Gants moto OBLIGATOIRES.
- Bottes moto OBLIGATOIRES.
- Maillot à manches longues OBLIGATOIRE.
- Pantalon résistant et / ou renforcé OBLIGATOIRE.
- Vêtements flottants INTERDITS.
- Protection dorsale et ventrale (voir norme en vigueur).

REGLEMENT TECHNIQUE

Sont autorisées à participer à cette compétition toutes motos tout terrain équipées d'un moteur 2 temps définies dans les classes 2, 3 et 4.

- Les machines devront être équipées, sur le guidon, d'un coupe-circuit d'allumage efficace.

- Niveau sonore : Voir règle fédérale 2021.

- Tuyaux d'échappement : pour toutes les catégories, l'extrémité du silencieux ne doit pas dépasser le corps du silencieux de plus de 5 mm ; tous les bords tranchants doivent être arrondis avec un rayon minimum de 2 mm.

- Les machines devront être équipées de trois plaques de numéros en matière plastique souple portant les numéros de course :

- une plaque à l'avant, deux plaques latérales.

- dimension des numéros : hauteur 140 mn minimum, largeur 80 mn minimum, largeur du trait 20 mn mini.

Aucune autre inscription que les numéros de course ne devra figurer sur ces plaques.

- Transpondeurs : Le transpondeur lui sera remis en échange de sa licence qui lui sera redonné lors de la restitution du transpondeur. Les pilotes doivent restituer les transpondeurs propres au plus tard à 19 heures le dimanche soir ou une demi-heure après la fin de la dernière course. Dans la négative, ils doivent les envoyer dans les trois jours au responsable du chronométrage de l'épreuve. Les pilotes récidivistes (2 oublis ou à l'appréciation du responsable) seront sanctionnés d'une amende de 50 €. Par ailleurs, les pilotes devront investir dans l'achat d'un support de transpondeur d'un montant de 8 € et d'une goupille d'un montant de 1€. En aucun cas, le support et la goupille ne pourront être restitués ni remboursés à la fin de l'épreuve ou de l'année.

- Le tapis environnemental est obligatoire sous la moto.